

CONVOCAATION

Mesdames, Messieurs, Chers(es) Collègues,

Conformément aux articles L 2121-7 et L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), je vous informe que :

le CONSEIL MUNICIPAL se réunira

Lundi 31 mars 2025 à 19 h 00

Salle du Conseil Municipal
17, rue Jules Benoît - 44510 Le Pouliguen,

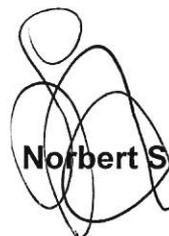
ORDRE du JOUR :

Liste et projets de délibération
accompagnés de la note explicative de synthèse
(en application de l'article L 2121-22 du CGCT)

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers (es) Collègues, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Norbert SAMAMA

Certificat d'affichage

Le Maire de la Ville du Pouliguen
Certifie que :
le nombre des membres en exercice est de 27
la convocation du Conseil Municipal du lundi 31 mars 2025 a été
publiée et affichée le 18 mars 2025.
Les délibérations ont été affichées en Mairie, le
Le compte-rendu des délibérations a été affiché en Mairie,
le
Le procès-verbal de la séance est disponible à l'accueil de
l'Hôtel de Ville.